

DOSSIER DE PRESSE



AGIR
POUR *nos*
JEUNES!

**Le Département
lance son plan
jeunesse**



Loiret
votre Département

Contact presse : Cassandre Germain
cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93



SOMMAIRE

I. LE LOIRET LANCE UNE NOUVELLE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

II. ZOOM SUR LE PARCOURS CITOYEN, DISPOSITIF INÉDIT POUR LES JEUNES

III. LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE EN FAVEUR DES ACTEURS DE LA JEUNESSE

INTRODUCTION

Dans un environnement social en pleine mutation, et dans un contexte financier responsable, le Département fait le choix d'une nouvelle politique Jeunesse, garante de la solidarité territoriale et de la réussite de tous les jeunes Loirétains. Elle considère la jeunesse comme une ressource et entend prendre en compte la pluralité de ses publics à travers des thématiques transversales.

Parmi les jeunes, certains sont diplômés, d'autres décrocheurs, certains sont actifs alors que d'autres subissent rapidement le chômage, certains sont indépendants très tôt tandis que d'autres restent tardivement au domicile parental après la majorité... De plus en plus de jeunes se retrouvent en situation d'incertitude et de vulnérabilité.

C'est pourquoi cette nouvelle politique départementale, en faveur de la jeunesse, aspire à se placer aux côtés des familles et des premiers éducateurs que sont les parents.

Ainsi, la politique Jeunesse départementale permet d'instaurer une démarche globale territorialisée de mobilisation et de coordination des acteurs et des dispositifs en faveur des jeunes et des familles. Il traduit notamment en actions la méthode de travail partenariale et participative initiée depuis 2015 par le Département (Assises de la Jeunesse, rencontres des jeunes sur les territoires, rencontres des partenaires).

I. LE LOIRET LANCE UNE NOUVELLE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Lors de la session d'octobre 2018, le Département du Loiret a adopté une nouvelle politique départementale en faveur de la Jeunesse, intitulée « Agir pour nos jeunes ». Elle se veut visible, concertée et en cohérence avec les besoins des jeunes, et des collégiens en particulier.

La politique Jeunesse renforce son soutien aux actions locales en terme de citoyenneté, réussite éducative, épanouissement personnel du jeune, valeurs de la République, découverte des métiers, innovation, etc. À travers ce plan, l'objectif est de mettre en commun les ambitions de chaque acteur du réseau Jeunesse, au sens large, pour optimiser l'efficacité des politiques publiques de chacun.

Outre ses compétences obligatoires dans le domaine de l'éducation, le Département souhaite renforcer la cohésion territoriale des différentes actions choisies à destination des jeunes dans le domaine socio-éducatif. L'objectif est de concilier épanouissement personnel, relation aux autres et réussite scolaire.

Ce nouveau plan vise notamment à permettre à l'enfant ou au jeune d'être intégré, de faire preuve d'ouverture culturelle, de devenir un citoyen responsable et agissant, de se projeter dans l'avenir et faire des choix éclairés.

À travers cette nouvelle politique, le Loiret prend 2 engagements forts en faveur de la Jeunesse, qui se déclineront en différentes actions, via de nouveaux dispositifs :

1. Favoriser la réussite éducative des jeunes

La réussite de la jeunesse est l'affaire de tous, et notamment de tous les acteurs qui participent à l'acte d'éducation.

La politique « Agir pour nos jeunes » intègre une nouvelle politique publique départementale en faveur de la réussite éducative, à destination des jeunes et de leur famille. L'objectif est de créer des itinéraires éducatifs responsables afin de lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'orientation choisie des jeunes et des familles.

2. Développer l'engagement citoyen

Pour chaque marqueur traditionnel de l'engagement (participation électorale, participation bénévole dans des associations...), la jeunesse apparaît sensiblement en retrait par rapport au reste de la population. Des actions seront mises en œuvre pour encourager, valoriser et reconnaître l'engagement citoyen des jeunes Loirétains.

II. ZOOM SUR LE PARCOURS CITOYEN, DISPOSITIF INEDIT POUR LES JEUNES

Le Département du Loiret met en place un nouveau dispositif de parcours citoyen à destination des collégiens. Ces parcours permettront aux jeunes Loirétains, de 10 à 15 ans, par leurs engagements personnels, de prendre conscience de leur statut de citoyen en devenir, de leurs droits et devoirs.

L'objectif est d'inciter la jeunesse loirétaine à s'engager et à comprendre les enjeux de la citoyenneté. À travers ces parcours citoyen, il sera proposé aux jeunes 3 ou 4 journées constitutives d'un parcours thématique (travail de mémoire, éco-citoyenneté, valeurs républicaines, etc.).

Le 1^{er} parcours citoyen, dédié au travail de la mémoire, est expérimenté auprès des Conseillers départementaux juniors au cours de l'année scolaire 2018-2019.

La 1^{ère} journée a eu lieu le 3 octobre au CERCIL (visite du CERCIL, rencontres et expositions avec les Archives départementales, rencontre du Président de l'Ordre National du Mérite, rencontre du Président du Souvenir français et de la Légion d'honneur).

La 2^e journée aura lieu mercredi 23 janvier 2019 et se déroulera au musée de la Résistance et de la Déportation de Lorris. Les jeunes pourront endosser le costume des maquisards du Loiret au cours d'un atelier de création de faux papiers. Ils visiteront également le Carrefour de la Résistance.

III. LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE EN FAVEUR DES ACTEURS DE LA JEUNESSE

Dans le cadre de la nouvelle politique Jeunesse, le Département du Loiret met en place de nombreuses actions, à destination de différentes cibles : les jeunes et leur famille, les collectivités territoriales, mais aussi les associations.

1. Le Loiret soutient les projets...

Le Département poursuit son intervention en direction des associations et des initiatives lancées par des acteurs institutionnels en faveur des jeunes. Des appels à projets (AP) seront lancés dès novembre 2018, afin de bénéficier d'un soutien financier.

... portés par les jeunes

L'objectif est de soutenir et accompagner les jeunes Loirétains dans leurs projets et initiatives.

Le Département est actuellement engagé avec la CAF et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, à travers un Appel à Projets Jeunes 45.

... portés par les associations

En 2019, les acteurs associatifs, qui mènent des actions en faveur de la jeunesse, pourront proposer des actions précises à travers deux thématiques :

- garantir les conditions de réussite des jeunes Loirétains
- développer l'engagement citoyen

... portés par les collectivités territoriales

Le Département souhaite mettre à disposition des collectivités territoriales son expertise éducative, et solliciter et soutenir les actions sur les différents territoires.

Dès novembre 2018, des Appels à Initiative Locale (AIL) seront lancés. Ainsi, le Département fixe un cadre d'action commun sur le territoire et permet de susciter de nouvelles initiatives locales. Le Loiret élargit également son périmètre d'intervention territoriale dans le domaine de la jeunesse, en particulier dans les zones rurales.

... portés par les collèves

Le dispositif « Appel à projet Collèves » est un fond d'aide au bénéfice des collèves publics du Loiret. Il s'agit de contribuer au financement de projets innovants ayant une portée collective à destination des collégiens publics du Loiret. Ces projets pourront notamment s'appuyer sur les actions et animations proposées dans le Catalogue Collèves du Département du Loiret (diffusion en mars 2019).

2. Un catalogue collèves

Un catalogue va être élaboré afin de présenter, aux collégiens et personnels des collèves, l'ensemble des ressources et actions départementales existantes en faveur des jeunes (archives départementales, médiathèque départementale, archéologie, expositions ambulantes, etc.). L'objectif est notamment de donner envie aux jeunes de se rendre dans ces lieux et de s'intéresser à ces thématiques.

3. Le Loiret maintient ses aides aux classes de découvertes

Le départ en classe de découverte des élèves de primaire est souvent la première expérience de vacances sans leurs parents. Ainsi, le Département intervient en soutenant financièrement le départ des enfants en classes de découvertes par le biais des établissements scolaires.



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
loiret@loiret.fr • www.loiret.fr